



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

institutions communautaires

Question au Gouvernement n° 3204

Texte de la question

SOMMET DE MADRID

M. le président. La parole est à M. Jacques Desallangre, pour le groupe des député-e-s communistes et républicains.

M. Jacques Desallangre. Monsieur le Premier ministre, à Madrid, la France vient d'être exclue du processus de redéfinition des contours de l'Europe. C'est une première historique ! *(Rires et exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. Lucien Degauchy. À qui la faute ?

M. Jacques Desallangre. C'est la première fois, depuis que l'Europe existe, qu'une réunion sur les institutions se déroule en l'absence de la France. C'est une insulte à la France et à son peuple. *(Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. Pierre Lellouche. C'est de votre faute !

M. Jacques Desallangre. N'a-t-on pas voulu punir le peuple français d'avoir dit non à ce projet de Constitution européenne libéral et réclamé une Europe sociale, attentive à la préservation des emplois des Français, de leurs services publics, de leur protection sociale, de leurs salaires, en mot de leur avenir ?

M. Jean-Marc Nudant. Quel culot !

M. Jacques Desallangre. Quel affront pour notre pays ! Quel mépris pour son gouvernement, souffleté sans réagir !

En fait, votre absence de réaction ne serait-elle pas la traduction d'un acquiescement silencieux, d'une adhésion hypocrite à cette démarche insultante, menée comme si la France était mineure pour les tenants d'une Europe libérale qui enrage de la résistance du peuple français ?

Plusieurs députés du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. Et Fabius, il est où ?

M. Jacques Desallangre. Y aurait-il deux Europe : celle des bons élèves, qui ont voté oui, et celle des peuples récalcitrants au dogme libéral ? Pourtant, ce n'est pas en montant les pays contre les pays, les peuples contre les peuples que l'on construira un avenir commun. Nous avons besoin d'un projet totalement refondé ; c'est cela que les Français réclament, et pas que l'on nous impose un projet maintenu en l'état, en écartant peut-être le peuple de la prise de décision.

Face à une machination méprisant le peuple français et tous les peuples européens qui ont refusé le carcan ultralibéral,...

M. Maxime Gremetz. Scandaleux !

M. Jacques Desallangre. ...monsieur le Premier ministre, je vous demande solennellement de condamner avec la plus grande fermeté cette conspiration de Madrid qui divise les peuples et insulte les Français.

(Applaudissements sur les bancs du groupe des député-e-s communistes et républicains.)

M. le président. La parole est à M. le ministre des affaires étrangères.

M. Philippe Douste-Blazy, *ministre des affaires étrangères*. Monsieur le député, permettez-moi de vous dire que vous ne connaissez pas l'actualité européenne. *(Rires et exclamations sur les bancs du groupe des député-e-s communistes et républicains.)*

En effet, l'Allemagne, qui préside le conseil européen pendant le premier semestre de 2007, vient de faire une proposition très concrète sur le calendrier de la réforme institutionnelle.

M. Jacques Desallangre. Et alors ? Cela n'a rien à voir avec la question !

M. le ministre des affaires étrangères. À la présidence allemande de faire des propositions et d'écouter les vingt-sept États membres. À la présidence française d'en faire ensuite la synthèse, au second semestre de 2008. Dans ce cadre, il n'est pas anormal que des pays qui ont accepté le traité constitutionnel puissent parler entre eux.

M. Maxime Gremetz. Oh ! De Gaulle n'aurait jamais accepté ça !

M. le ministre des affaires étrangères. Je formulerai simplement deux remarques.

D'une part, je tiens à souligner l'importance d'aller vite. Il y a une nécessité, une urgence à adopter la réforme institutionnelle, tout simplement pour améliorer l'efficacité de l'Union européenne.

D'autre part, je vous rappelle qu'il n'y aura pas de nouveau traité institutionnel s'il n'y a pas un accord entre les vingt-sept États membres,...

M. Maxime Gremetz. Oui, et alors ?

M. le ministre des affaires étrangères. ...qu'ils aient voté ou qu'ils n'aient pas accepté encore le traité constitutionnel. Il y aura l'accord des vingt-sept membres ou rien.

Pour terminer, permettez-moi de vous dire que toute tentative qui laisserait entrevoir une opposition nous éloignerait d'une éventuelle solution. C'est ce que nous avons dit à la présidence allemande et je suis heureux qu'Angela Merkel et mon homologue, M. Steinmeier, aient repris nos propositions.

M. Jacques Desallangre. Et vous êtes content d'être resté à la porte ?

M. le ministre des affaires étrangères. Je le répète, cela ne peut se faire qu'ensemble parce que nous croyons, nous, à l'avenir européen de notre pays. (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Protestations sur les bancs du groupe des député-e-s communistes et républicains.*)

M. Maxime Gremetz. C'est honteux !

M. Jacques Desallangre. On se couche !

M. Maxime Gremetz. C'est grave !

Données clés

Auteur : [M. Jacques Desallangre](#)

Circonscription : Aisne (4^e circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3204

Rubrique : Union européenne

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 janvier 2007

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 31 janvier 2007